

Monsieur le Président de la Commission,
Monsieur le Président du Comité des Régions,
Madame la Commissaire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Au-delà de l'honneur qui m'est fait de pouvoir m'exprimer devant vous au nom de la Présidence française du Conseil, vous comprendrez que c'est pour moi, sur un plan plus personnel, **un très réel plaisir** d'être aujourd'hui parmi vous pour l'ouverture de cette semaine européenne des régions et des villes.

Je me réjouis de retrouver ici de nombreux visages connus, et de pouvoir m'exprimer sur **des thèmes qui me sont chers**. Des thèmes que j'ai portés et défendus en différentes circonstances au titre de mes responsabilités antérieures.

Je voudrais aborder quatre points au cours de cette rapide présentation :

- une question de calendrier et de méthode
- la question de l'avenir de la cohésion dans notre Union
- l'approfondissement de la notion de cohésion territoriale
- les rendez-vous de la Présidence française

1 Le calendrier et la méthode

Mon expérience de Commissaire m'a enseigné **le temps européen de la politique régionale**. Il faut du temps pour préparer une négociation, il faut du temps pour parvenir à des compromis dynamiques. Il y a un temps pour le partenariat, et un temps pour la négociation.

Nous sommes aujourd'hui dans le temps du partenariat. Ces journées de rencontres et d'échanges sont devenues au fil des années **un événement majeur**

pour tous les acteurs des régions et des villes européennes, relais essentiels auprès de nos concitoyens des réponses que l'Europe s'efforce d'apporter à leurs préoccupations. Elles sont aujourd'hui indispensables, dans une Union à 27 pays et 271 régions, pour favoriser des débats éclairés, ouverts et constructifs.

Pendant une semaine, la possibilité vous est offerte de vous rencontrer, d'échanger, de confronter des positions, d'inventer de nouvelles coopérations.

Cette année, le programme des OPEN DAYS invite aussi à se pencher sur des thèmes importants comme **le défi du changement climatique, le défi énergétique, les moteurs de l'intégration territoriale et bien entendu la politique de cohésion.**

Nous sommes loin de 2013, mais il est bon de commencer de débattre sur ces thèmes, de préparer le terrain, de manière ouverte et en toute transparence.

Je souhaite donc **remercier le Comité des régions, M Luc Van Den Brande, et la direction générale de la politique régionale** de la Commission européenne, Mme

Danuta Hübner, pour l'organisation de cette 6^{ème} édition des « Open Days ».

Vos messages seront entendus, à la mesure du rôle croissant que jouent les régions et les villes dans la mise en œuvre des politiques européennes.

2 La question de l'avenir de la politique de cohésion

Il est encore un peu tôt pour dessiner précisément la future politique de cohésion de l'Union. Mais voici quelques convictions profondes.

La politique de cohésion constitue **l'un des principaux actifs stratégiques de la construction européenne**. Tant sa valeur ajoutée n'est pas contestable. Les 4 rapports sur la cohésion économique et sociale présentés par la Commission depuis le Traité de Maastricht en ont apporté la preuve.

La politique de cohésion est devenue aujourd'hui **un pilier essentiel de la compétitivité et de la croissance**

de l'Europe, au service du développement durable des territoires.

Que l'on songe notamment aux élargissements successifs que nous avons connus, et aux disparités de développement économique et social parfois considérables qu'il a fallu progressivement surmonter, et qu'il nous faut continuer à réduire.

La politique de cohésion a **indéniablement prouvé son efficacité** :

- elle a contribué au **décollage des anciens « pays de la cohésion »** ;
- elle a accompagné les derniers élargissements en permettant à la plupart **des nouveaux Etats membres d'avoir les taux de croissance les plus élevés d'Europe**.
- elle a accompagné les restructurations industrielles dans les régions en crise profonde.

- elle a également prouvé sa capacité à évoluer pour servir les grands objectifs de l'Union.
- enfin, par sa gouvernance multi-niveaux et son approche intégrée, elle a permis d'associer à l'élaboration des stratégies et des programmes, puis à leur mise en œuvre, les différents acteurs concernés aux niveaux européen, national, régional et local.

Cette méthode a montré **toute sa pertinence** pour traiter de **questions complexes** qui impliquent des actions dans différents domaines et relevant de différents niveaux institutionnels.

Cette politique de cohésion n'est pas une simple politique de redistribution, un chèque qui passerait des pays les plus développés aux pays en retard de développement. C'est **une politique au service de la cohésion et de la compétitivité de toute l'Europe.**

La programmation 2007-2013, qui débute, marque à cet égard un tournant significatif par rapport aux périodes précédentes, tournant qui mérite d'être souligné.

Il s'agit en effet désormais pour chacun d'entre nous de veiller à concentrer l'aide de l'Europe, apportée à l'ensemble des régions européennes, en faveur des actions relevant de la stratégie de Lisbonne : innovation, recherche et développement technologique, transports propres, protection de l'environnement, efficacité énergétique, mais aussi amélioration de l'accès à l'emploi et inclusion sociale.

C'est une évolution importante, destinée à **mieux articuler la politique de cohésion avec les politiques de croissance économique**. Et j'ai pour ma part la conviction que ce **renforcement de la compétitivité et de l'attractivité des territoires**, en s'appuyant sur leurs potentiels, doit continuer à animer cette politique.

Bien sûr, **l'objectif premier** de cette politique doit rester la **réduction des disparités** en recherchant la convergence des régions européennes.

Il nous faut aussi nous interroger sur la **capacité de cette politique à prendre en compte, voire à anticiper les**

grands défis auxquels sont confrontés les territoires, et face auxquels ils sont diversement exposés. La Commission en a identifié trois principaux : **le changement climatique, la nouvelle donne énergétique, et le vieillissement démographique.**

Je suis sûr que la politique de cohésion a un rôle à jouer pour aider les régions à **bâtir des stratégies prenant en compte les facteurs de risque et les opportunités générées par ces grands défis.** Son caractère intégrateur et son mode de mise en œuvre déconcentrée la rendent tout à fait apte à jouer ce rôle.

3 L'approfondissement de la notion de cohésion territoriale

Ces OPEN DAYS interviennent en même temps que la présentation par la Commission de son **livre vert sur la cohésion territoriale.** C'est un travail très important de la Commission, et c'est un bon choix de lancer le débat, un débat pourtant politiquement et techniquement difficile.

Ce concept de cohésion territoriale, je l'ai moi-même porté lorsque j'étais Commissaire en charge de la politique régionale. Puis je l'ai défendu au sein des travaux de la Convention.

Le sens à donner à cette nouvelle dimension mérite d'être précisé, afin de mesurer ses possibles implications concrètes pour l'avenir.

Il s'agit avec la cohésion territoriale de conforter cet objectif, en parvenant à **une meilleure prise en compte de la diversité des territoires, et ce dans les différentes politiques de l'Union européenne.**

Les territoires, en Europe, ce sont nos racines, notre histoire, notre culture, nos réalités économiques. **La notion même de territoire a en Europe un sens profond, structurant**, qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde.

L'enjeu est sans doute de veiller à répondre d'abord aux disparités persistantes, voire croissantes, qui peuvent exister à différentes échelles territoriales jusqu'ici peu prises en compte : ainsi, au niveau infra-régional, il serait

sans doute utile de pouvoir **encourager les démarches intégrées** visant à mieux surmonter les contraintes spécifiques qui peuvent être celles, par exemple, de zones de montagne, de territoires nordiques, d'îles, de zones rurales isolées, ou encore de quartiers urbains sensibles.

A une échelle plus vaste, il pourrait également s'agir d'accompagner davantage les projets de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale, pour avoir une réponse adaptée à certaines échelles de coopération plus vastes, tels que la Mer Baltique, la Méditerranée, ou encore l'espace Alpin.

Mais au-delà de la politique de cohésion, la notion de cohésion territoriale a aussi **vocation à interpeller l'ensemble des autres politiques communautaires**, qui devraient elles-aussi mieux tenir compte de la diversité des territoires qui constituent l'Europe.

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche que je suis a d'ailleurs bien conscience du **rôle majeur de l'activité agricole dans la vie des territoires ruraux, de la fragilité de certaines filières**, et de l'**impact territorial**

asymétrique que peuvent avoir certaines mesures prises dans le cadre de la politique agricole commune. C'est la raison pour laquelle, sans qu'il soit utile ici de rentrer dans le détail, j'attache une si grande attention, dans le cadre du bilan de santé de la PAC et des orientations pour l'après 2013, à la définition d'une PAC qui permette de préserver les territoires, et en particulier les zones herbagères : **produire mieux, produire plus, mais aussi produire partout**, tel est le défi que doit relever notre agriculture européenne.

4 Les rendez-vous de la Présidence française

Sur tous ces différents sujets, la Présidence française du Conseil s'est fixé pour objectif de contribuer à faire progresser le débat. Il ne s'agit pas pour nous de parvenir à des conclusions, puisque le débat sur l'avenir de la politique de cohésion ne fait que débiter.

Pour Travailler sur la cohésion territoriale nous vous proposons de poursuivre le débat avec vous, au-delà de cette semaine des Open Days : la Présidence française organise en effet, les 30 et 31 octobre à Paris, une

conférence sur la cohésion territoriale et l'avenir de la politique de cohésion, à laquelle sont conviées l'ensemble des régions et grandes villes européennes, ainsi que leurs réseaux. Nous avons souhaité cette manifestation tournée vers les acteurs locaux et régionaux de la politique de cohésion, afin de leur donner la possibilité d'exprimer leur point de vue sur son avenir.

Bien entendu, nous prévoyons également de réunir sur ces mêmes sujets, autour de contributions mises en discussion, les Ministres en charge du développement urbain, de l'aménagement du territoire, et de la politique de cohésion, à **Marseille, les 24, 25 et 26 novembre** prochains.

□

Mesdames et Messieurs,

Vous l'aurez compris, après la Présidence Slovène et avant la Présidence Tchèque, la Présidence française entend jouer un rôle actif dans le débat qui s'amorce, et

qui va nourrir vos réflexions au cours des prochains jours.

A toutes et à tous, dans la diversité de vos responsabilités, je souhaite d'excellents « Open Days ».

Je souhaite surtout longue vie à la politique de cohésion.

Dans la tempête financière qui bouscule le Monde entier, nous avons besoin plus que jamais d'une Europe forte, Unie, Gouvernée.

Et nous avons besoin d'un Cap.

Ce Cap, c'est celui de Lisbonne, de la compétitivité de nos entreprises et de tous nos territoires.

C'est celui de l'économie réelle, d'une économie des entrepreneurs, et non pas d'une économie des spéculateurs, comme l'a redit samedi le Président de la République française.

Oui, nous avons besoin de cohésion politique, de cohésion économique, de cohésion humaine, et de

cohésion de nos territoires puisque c'est là que se trouve l'économie réelle de l'Europe.

Je vous remercie.